

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2020

---

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL40

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 7

I. – À la première phrase de l’alinéa 2, substituer aux mots :

« cent soixante-quinze »

les mots :

« cent dix-sept ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 3, substituer aux mots :

« Cinquante-deux »

les mots :

« Trente-deux ».

III. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 4.

IV. – En conséquence, à l’alinéa 5, substituer aux mots :

« Quarante-cinq »

les mots :

« Vingt-sept ».

V. – En conséquence, à l’alinéa 6, substituer aux mots :

« Vingt-six »

le mot :

« Seize ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit ici de réduire le nombre de membre du CESE car cette institution est trop coûteuse et peu efficace.